

# Comment sont gérés les comptes de la Ville ?

Le maire a présenté, jeudi, en amont du conseil municipal qui doit se tenir lundi, le compte administratif 2018. Le contrat avec l'État « est mieux que respecté », selon Christian Estrosi

Le contrat avec l'État ? Respecté... et même mieux, lance Christian Estrosi, compte administratif de la ville pour 2018 en mains. Et attention aux fake news, prévenait l'invitation à venir écouter le maire de Nice sortir les chiffres clés de ce document « validé par le comptable du Trésor ». Entouré de son premier adjoint en charge des Finances, Philippe Pradal, il a fait valoir : « Le contrat avec l'État nous permettait d'augmenter nos dépenses de fonctionnement de 1,05 %, nous avions décidé de ne pas dépasser 0,75 %. On est allé bien au-delà puisque nous avons diminué nos dépenses de 1,45 %. Nous

nous classons parmi les collectivités les plus vertueuses au titre du contrat financier ». Pichenette bien placée au passage : « Le Département affiche une progression de ses dépenses de 0,77 % ». Autre objectif du contrat rempli, celui du désendettement avec « moins 35 millions sur un an ». Christian Estrosi explique : « Nous étions engagés à avoir une capacité de désendettement inférieure à 12 ans, nous faisons deux fois mieux avec 5,92 années ». Un peu plus quand même hors cessions (les ventes par exemple de patrimoine municipal) mais toujours dans les clous : 11 ans. Enfin, et le maire y tient, les



Le maire a présenté les comptes 2018.

(DR)

investissements ont été maintenus à un haut niveau : « Nous les avons encore accentués avec plus de 80 millions déployés au service des Niçois. » Mieux encore, dit-il, cela représente

« un taux de réalisation des investissements de 95 % ». En clair, 95 % de ce qui a été prévu... a été réalisé. « Ce n'est pas le cas de toutes les collectivités qui ne réalisent que 70 ou 65 % de

leurs investissements. Mais ce n'est pas la même somme que l'on injecte dans l'économie locale », insiste le maire. Qui renchérit : « Ces excellents résultats nous permettent d'apporter du pouvoir d'achat aux Niçois. »

## Et la dotation de l'État ?

Comme, par exemple, « la diminution des droits de terrasse pour les commerçants et un abattement de 5 % de leur taxe foncière ». Contrat avec l'État respecté, OK... Mais quels avantages pour la commune ? « Les collectivités qui respectent le contrat ne seront pas sanctionnées, elles n'auront pas de baisse de

DGF, dotation globale de fonctionnement, [l'aide financière de l'État aux communes]. » Christian Estrosi rappelle : « En 5 ans d'Hollande on a perdu 80 millions d'euros de DGF ». Cela permettra aussi de « majorer les subventions de l'État » sur des dossiers précis. Ce qui pourrait être le cas, par exemple, pour l'hôtel de police prévu à la place de l'ex-hôpital Saint-Roch. La Ville pourrait « probablement » obtenir plus que les 50 millions promis par l'ex-ministre de l'Intérieur Gérard Collomb pour financer une partie de cette réalisation.

STÉPHANIE GASIGLIA  
sgasiglia@nicematin.fr

## « Il ponctionne les Niçois tous azimuts »

**Dominique Boy-Mottard, radical et divers gauche :**

« En signant le contrat financier avec l'État, Nice a ainsi pu mettre fin à sa qualité de mauvais élève. C'est ce qui était attendu et c'est pourquoi, avec détermination, seule dans l'opposition avec mon groupe, j'avais approuvé cette signature. Une première remarque, que je me laisserai d'autant moins de faire que la municipalité ne cesse de se gargariser avec de prétendues baisses d'impôt. Il y a bien eu une hausse des impôts. Le maire peut continuer à dire le contraire cent fois, la méthode Coué n'est pas un instrument d'analyse budgétaire ! Cette hausse de près de 20 % de la taxe foncière (dans sa globalité) du

fait de sa création à la Métropole, le maire peut tenter de la justifier, mais en aucun cas la nier. Ce compte administratif étant le dernier de la mandature, il me semble cohérent de faire un bilan de mandat en comparant avec 2014. Notamment, en matière de fiscalité. Le produit de l'imposition directe de la population était en 2014 de 783 € par habitant (la moyenne nationale était de 586 €). Il est aujourd'hui de 844 € (moyenne nationale : 624 €). Et ce serait encore beaucoup plus significatif si on remontait au début du premier mandat de Christian Estrosi qui, pas plus tôt élu, avait augmenté dans des proportions inégales l'ensemble des taxes payées par les Niçois.

Alors, où est la baisse ? »

**Olivier Bettati, DVD :**

« Christian Estrosi est un joueur de bonneteau habile mais ce que la Ville rend timidement la veille des élections ne compensera bien jamais ce que la Métropole a lourdement prélevé dans les poches des Niçois. Dans cette année électorale propice au "demain on rase gratis" il convient, pour analyser les réalités d'un budget, de regarder ce qui est dit par ceux qui n'ont aucun intérêt électoral. Ainsi Le Figaro économie a indiqué que Nice figure désormais parmi les rares grandes villes qui, non seulement, perdent des habitants mais qu'elle perd surtout un très grand nombre d'em-

plois, rappelant que ce manque d'attractivité était dû au matraquage fiscal du maire auquel il faut ajouter la saleté des rues. L'avenir, que ces budgets municipaux sont censés préparer, peut finalement se résumer à une grande affiche que je viens de voir dans la vitrine d'un des derniers commerces de luxe du Carré d'or : « Fermeture définitive, retrouvez-nous à Cannes dès le 15 juillet ».

**Patrick Allemand, PS :**

« L'analyse du compte administratif est vite faite. Les éléments clés c'est d'abord une forte hausse des recettes de fonctionnement, notamment en raison des droits de mutation qui augmentent, et le droit au station-

nement : + 47 % en deux ans. Ils ont donc ponctionné les Niçois tous azimuts. Ils ont cependant, dans le même temps, maîtrisé les dépenses de fonctionnement, et plutôt bien dans le cadre du contrat avec l'État. Il faut aussi noter une baisse du coût global des directions opérationnelles. Les deux grands perdants sont l'opéra (- 600 000 euros) et l'office du tourisme et des congrès (- 820 000 euros). Enfin, bien sûr que Christian Estrosi n'a pas baissé les impôts ! Tous les propriétaires fonciers à Nice ont vécu la hausse de la taxe métropolitaine. Ce n'est pas la baisse qu'il fait sur Nice qui compensera : c'est de la com politique ».

S. G.



CARLTON  
INTERNATIONAL

Unique

EN EXCLUSIVITÉ, VILLA SUR LE TOIT À PIED DU VILLAGE DE BIOT

Dans le pittoresque village de Biot, à pied des commerces et restaurants, Villa sur le toit exceptionnelle au cœur d'une résidence de grand standing avec piscine à débordement et jardins en terrasse. Cet appartement en dernier étage, offre un des meilleurs compromis en matière de standard, confort et sécurité. Luxueux, il bénéficie d'une vaste terrasse 200 m<sup>2</sup> avec jacuzzi dévoilant une vue sud/sud-ouest sur la mer, le Cap d'Antibes et les collines environnantes. En parfait état, il se compose d'une entrée avec WC, d'une cuisine équipée ouverte sur séjour donnant directement sur la terrasse, chambre de maître en suite et de 2 chambres avec une salle de bains. Alarme, climatisation réversible, vidéophone. Garage 2 voitures en sous-sol, cave et un accès privatif au vieux village. Réf 5743 / Prix 1 395 000 €

PORTABLE : 06 60 76 95 01